PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil de la Municipalité régionale de comté de La Haute-Yamaska tenue le mardi 11 août 2020 à compter de 8 h 45 par vidéoconférence et à huis clos conformément à l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 26 avril 2020. L'enregistrement de cette séance du conseil est publié sur le site Web de la MRC, conformément au même Arrêté.

PRÉSENCES : M. René Beauregard, maire de Saint-Joachim-de-Shefford, M. Pascal Bonin, maire de la ville de Granby, M. Éric Chagnon, maire du canton de Shefford, M. Pierre Fontaine, maire de Roxton Pond, M. Marcel Gaudreau, maire de Saint-Alphonse-de-Granby, M. Jean-Marie Lachapelle, maire de la ville de Waterloo, M. Philip Tétrault, maire du village de Warden, tous formant quorum sous la présidence de M. Paul Sarrazin, préfet et maire de Sainte-Cécile-de-Milton

Mme Judith Desmeules, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe et Mme Marlène Pawliw, coordonnatrice aux communications, sont également présentes.

2020-08-268 **CONSTATATION DE LA PRÉSENCE DES MEMBRES DU CONSEIL, NOTIFICATION DE L'AVIS DE CONVOCATION ET OUVERTURE DE LA SÉANCE**

ATTENDU que les membres du conseil présents constatent que l'avis de convocation a été dûment notifié tel que requis par les dispositions du *Code municipal du Québec*;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller René Beauregard, appuyé par M. le conseiller Pascal Bonin et résolu unanimement d'ouvrir la séance à 8 h 48.

Note : **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La première période de questions ne peut être tenue en raison du fait que la présente séance du conseil est tenue à huis clos conformément à l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 26 avril 2020. Par ailleurs, le préfet mentionne qu'aucune question n'a été transmise au préalable par le public ou les médias.

2020-08-269 **RATIFICATION D'EMBAUCHE AU POSTE DE COORDONNATRICE À L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Sur une proposition de M. le conseiller Pierre Fontaine, appuyée par M. le conseiller Philip Tétrault, il est résolu unanimement de ratifier l'embauche de Mme Marie-Ève Vincent au poste de coordonnatrice à l'aménagement du territoire à compter du 10 août 2020, et ce, selon les conditions émises au rapport ADM2020-08.

2020-08-270 **ENTENTE DE SERVICES AVEC LA MRC DE ROUVILLE – PRÊT DE PERSONNEL POUR DES CONSEILS EN AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Sur une proposition de M. le conseiller René Beauregard, appuyée par M. le conseiller Éric Chagnon, il est résolu unanimement :

1. De conclure une entente de services avec la MRC de Rouville relatif à un prêt de personnel pour agir à titre de conseiller spécial en aménagement du territoire, et ce, à raison de 2 à 3 heures par semaine à compter du 10 août 2020 jusqu'au

18 décembre 2020, le nombre d'heures par semaine pouvant être révisé à la baisse au besoin;

2. D'accepter de payer un taux horaire de 60 $ à la MRC de Rouville pour les services ainsi rendus.

2020-08-271 **RATIFICATION DU LANCEMENT DE L'APPEL D'OFFRES SUR INVITATION NUMÉRO 2020/011 POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE PHASE 2 ET D'UNE ÉTUDE GÉOTECHNIQUE – CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ADMINISTRATIF DE LA MRC**

ATTENDU qu'il y avait lieu de lancer un appel d'offres sur invitation rapidement dans le contexte du projet de démolition et construction d'un bâtiment administratif de la MRC dans le but de réaliser une étude d'évaluation environnementale phase 2 et une étude géotechnique;

ATTENDU l'accord de principe donné par le conseil à ce sujet en date du 13 juillet 2020;

ATTENDU les dispositions de l'article 7.2 du Règlement numéro 2019-322 de gestion contractuelle;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Marcel Gaudreau, appuyé par M. le conseiller Éric Chagnon et résolu unanimement :

1. De ratifier le lancement d'un appel d'offres sur invitation afin de mandater une firme apte à réaliser une étude d'évaluation environnementale phase 2 et une étude géotechnique dans le cadre du projet de démolition et construction d'un bâtiment administratif de la MRC;

2. D'assujettir cet appel d'offres aux dispositions de l'article 7.2 du Règlement numéro 2019-322 de gestion contractuelle permettant de se soustraire aux règles prévues à l'article 936.0.1.2 du *Code municipal du Québec*;

3. D'établir le mode d'attribution du contrat sur la base du soumissionnaire conforme ayant prévu le prix le plus bas.

2020-08-272 **REMPLACEMENT DE PERSONNEL POUR LE CONTRAT NUMÉRO 2020/001 – SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE POUR LA CONCEPTION DE PLANS ET DEVIS ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX – DÉMOLITION ET CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ADMINISTRATIF**

Il est proposé par M. le conseiller Pascal Bonin, appuyé par M. le conseiller Philip Tétrault et résolu unanimement d'autoriser un remplacement de personnel dans le cadre du contrat numéro 2020/001 octroyé à Favreau Blais architectes inc., conformément à l'article 3.2 de la section « Clauses contractuelles » du document d'appel d'offres faisant partie du contrat, soit le remplacement de Mme Caroline Chicoine, architecte, par Mme Dominique Blais, architecte.

2020-08-273 **REMPLACEMENT DU CHARGÉ DE PROJET AU COMITÉ TECHNIQUE DE LA MRC POUR LE CONTRAT NUMÉRO 2020/001 – SERVICES PROFESSIONNELS EN ARCHITECTURE POUR LA CONCEPTION DE PLANS ET DEVIS ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX – DÉMOLITION ET CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ADMINISTRATIF**

ATTENDU qu'il y a lieu de remplacer le chargé de projet désigné par la MRC pour le contrat numéro 2020/001;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Pierre Fontaine, appuyé par M. le conseiller Éric Chagnon et résolu unanimement de modifier la résolution numéro 2020-06-211 de manière à remplacer le paragraphe 3 par le paragraphe suivant :

« 3. De confirmer la composition du comité technique décrit au document d'appel d'offres à l'exception du chargé de projet de la MRC, lequel est remplacé par M. Manuel Cabana, ingénieur de projets du Bureau de projets de la Ville de Granby; »

2020-08-274 **REMPLACEMENT DU CHARGÉ DE PROJET AU COMITÉ TECHNIQUE DE LA MRC POUR LE CONTRAT NUMÉRO 2020/002 – SERVICES PROFESSIONNELS EN INGÉNIERIE POUR LA CONCEPTION DE PLANS ET DEVIS ET SURVEILLANCE DES TRAVAUX – DÉMOLITION ET CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ADMINISTRATIF**

ATTENDU qu'il y a lieu de remplacer le chargé de projet désigné par la MRC pour le contrat numéro 2020/002;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Philip Tétrault, appuyé par M. le conseiller Pierre Fontaine et résolu unanimement de modifier la résolution numéro 2020-06-212 de manière à remplacer le paragraphe 3 par le paragraphe suivant :

« 3. De confirmer la composition du comité technique décrit au document d'appel d'offres à l'exception du chargé de projet de la MRC, lequel est remplacé par M. Manuel Cabana, ingénieur de projets du Bureau de projets de la Ville de Granby; »

2020-08-275 **REJET DE DEUX SOUMISSIONS REÇUES DANS LE CADRE DE L'APPEL D'OFFRES NUMÉRO 2020/011 POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE PHASE 2 ET D'UNE ÉTUDE GÉOTECHNIQUE – CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ADMINISTRATIF DE LA MRC**

ATTENDU que la MRC a lancé, le 14 juillet 2020, un appel d'offres par invitation pour la réalisation d'une étude d'évaluation environnementale phase 2 et d'une étude géotechnique - construction d'un bâtiment administratif de la MRC;

ATTENDU que la soumission reçue d'Environnement LCL inc. comporte une irrégularité majeure faisant qu'elle doive être automatiquement rejetée;

ATTENDU que la soumission reçue de Les Services EXP inc. comporte des irrégularités majeures faisant qu'elle doive être automatiquement rejetée;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller René Beauregard, appuyé par M. le conseiller Pierre Fontaine et résolu unanimement de rejeter les soumissions reçues d'Environnement LCL inc. et de Les Services EXP inc. pour non conformités au document d'appel d'offres numéro 2020/011 pour la réalisation d'une étude d'évaluation environnementale phase 2 et d'une étude géotechnique - construction d'un bâtiment administratif de la MRC.

2020-08-276 **ADJUDICATION DU CONTRAT NUMÉRO 2020/011 POUR LA RÉALISATION D'UNE ÉTUDE D'ÉVALUATION ENVIRONNEMENTALE PHASE 2 ET D'UNE ÉTUDE GÉOTECHNIQUE – CONSTRUCTION D'UN BÂTIMENT ADMINISTRATIF DE LA MRC**

ATTENDU les soumissions reçues dans le cadre de l'appel d'offres sur invitation numéro 2020/011;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, appuyé par M. le conseiller Marcel Gaudreau et résolu unanimement :

1. D'octroyer le contrat numéro 2020/011 pour la réalisation d'une étude d'évaluation environnementale phase 2 et d'une étude géotechnique pour la construction d'un bâtiment administratif de la MRC au soumissionnaire conforme ayant prévu le prix le plus bas, soit Les Laboratoires de la Montérégie, sur la base des prix unitaires indiqués à sa soumission en date du 6 août 2020, totalisant aux fins de la valeur estimative du contrat, une somme de 22 368,00 $ plus taxes applicables *(avec correction du sous-total de la section 2.0 pour le diminuer de 50 $*);

2. D'autoriser le préfet ou, en son absence, le préfet suppléant et la directrice générale et secrétaire-trésorière ou, en son absence, la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer le contrat avec cette entreprise pour et au nom de la MRC de La Haute-Yamaska;

3. De nommer M. Manuel Cabana, ingénieur de projets du Bureau de projets de la Ville de Granby, en tant que chef de projet de la MRC dans le cadre de ce contrat ou, en son absence, M. Daniel Surprenant, directeur du Bureau de projets de la Ville de Granby.

2020-08-277 **MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-07-244 – DÉPÔT D'UNE DEMANDE AU PROGRAMME D'AIDE FINANCIÈRE FONDS RÉGIONS ET RURALITÉ – VOLET 1 SOUTIEN AU RAYONNEMENT DES RÉGIONS**

Il est proposé par M. le conseiller Éric Chagnon, appuyé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle et résolu unanimement de modifier la résolution numéro 2020-07-244 de manière à remplacer, au paragraphe 2, la somme de 12 600 $ par la somme de 13 830 $.

2020-08-278 **MODIFICATION DE LA RÉSOLUTION NUMÉRO 2020-07-245 – APPEL D'OFFRES SUR INVITATION POUR UNE ÉTUDE DE CARACTÉRISATION DES MATIÈRES RECYCLABLES**

Il est proposé par M. le conseiller Pascal Bonin, appuyé par M. le conseiller Philip Tétrault et résolu unanimement de modifier la résolution numéro 2020-07-245 de manière à ajouter, à la suite du paragraphe 2, le paragraphe 3 suivant :

« 3. D'assujettir cet appel d'offres aux dispositions de l'article 7.2 du Règlement numéro 2019-322 de gestion contractuelle permettant de se soustraire aux règles prévues à l'article 936.0.1.2 du *Code municipal du Québec*. »

2020-08-279 **OCTROI DE PRÊTS – PROGRAMME AIDE D'URGENCE AUX PETITES ET MOYENNES ENTREPRISES**

Soumis : Tableau des prêts.

ATTENDU la création du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises dans le contexte de la pandémie de la COVID-19;

ATTENDU la deuxième phase d'octroi de prêts entamée à la suite de la signature par la MRC de l'avenant 2020-1 au contrat de prêt intervenu avec le gouvernement du Québec dans le cadre de ce programme;

ATTENDU la recommandation de Granby Industriel du 5 août 2020 émise à la suite de l'analyse des dossiers soumis par les entreprises admissibles pour la phase 2;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. le conseiller Pierre Fontaine, appuyé par M. le conseiller René Beauregard et résolu unanimement :

1. D'octroyer trois prêts additionnels à même les fonds rattachés à la phase 2 du programme Aide d'urgence aux petites et moyennes entreprises, pour un montant total de 112 000 $, aux entreprises et aux conditions décrites dans le tableau tel que soumis;

2. D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer, pour et au nom de la MRC de La Haute-Yamaska, tous les documents nécessaires aux fins de l'octroi de ces prêts, et à y effectuer toutes les modifications mineures jugées nécessaires;

3. D'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière, ou la directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe, à signer, pour et au nom de la MRC de La Haute-Yamaska, tous les documents nécessaires aux fins de l'émission ou de l'obtention d'une quittance à la suite du remboursement par les entreprises de ces prêts octroyés par la MRC.

2020-08-280 **RATIFICATION DU RETOUR AU TRAVAIL – PANDÉMIE DE COVID-19**

Sur une proposition de M. le conseiller Pascal Bonin, appuyée par M. le conseiller Philip Tétrault, il est résolu unanimement de ratifier la décision du conseil prise lors de la rencontre préparatoire du 8 juillet 2020 à l'effet de mettre fin aux dispositions particulières de télétravail en contexte de pandémie de COVID-19 et de décréter le retour au travail dans l'édifice du 142, rue Dufferin à Granby, pour l'ensemble des employés de bureau de la MRC.

Note : **PÉRIODE DE QUESTIONS**

La deuxième période de questions ne peut être tenue en raison du fait que la présente séance du conseil est tenue à huis clos conformément à l'Arrêté numéro 2020-029 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 26 avril 2020.

2020-08-281 **CLÔTURE DE LA SÉANCE**

Il est proposé par M. le conseiller Jean-Marie Lachapelle, appuyé par M. le conseiller Éric Chagnon et résolu unanimement de lever la séance à 8 h 57.

Mme Judith Desmeules, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe	M. Paul Sarrazin, préfet